

## L'ASSURANCE CONSTRUCTION

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le cadre juridique de l'assurance construction.
- Maîtriser les mécanismes de l'assurance de Responsabilité Civile.
- Savoir étudier un dossier de souscription d'assurance construction.

### CONTENU DE LA FORMATION

- Le cadre réglementaire – les obligations légales.
- La notion d'ouvrage entrant dans le cadre de l'obligation d'assurances.
- Les EPERS.
- Les différents contrats d'assurances construction (Tous Risques Chantier – Responsabilité Civile Décennale – Dommages à l'Ouvrage).
- Exemple – Étude de cas.
- Les sinistres – Introduction à la convention CRAC.

### CONDITIONS DE FORMATION

- Groupe de 10 stagiaires maximum.
- Alternance de formation théorique et de travail en groupes.

### PUBLIC CONCERNÉ

- Courtiers et agents d'assurances cherchant à approfondir leurs connaissances ou à les remettre à niveau dans le domaine de l'assurance construction.
- Chargés de clientèle professionnels et entreprises.
- Consultants indépendants en assurances.

### PRÉ-REQUIS

- Maîtrise des principes de base de l'assurance des dommages aux biens et des responsabilités.



INTER / INTRA  
SUR MESURE



Durée : 2 jours



Prix : 700 € HT

### PROCHAINES DATES

21 - 22 Octobre 2021

### FORMATEUR

Olivier, courtier depuis 20 ans après une carrière en tant qu'agent général puis directeur de filiale à l'international.

LES  NOSCHOOL

Accompagnement des stagiaires.

CONTACT,  
MODALITÉS D'INSCRIPTION :



05 56 49 41 33



conseillers@noschool.fr